

nos  
**GÉANTS**



**MARIE-CLAIRE  
KIRKLAND-CASGRAIN**

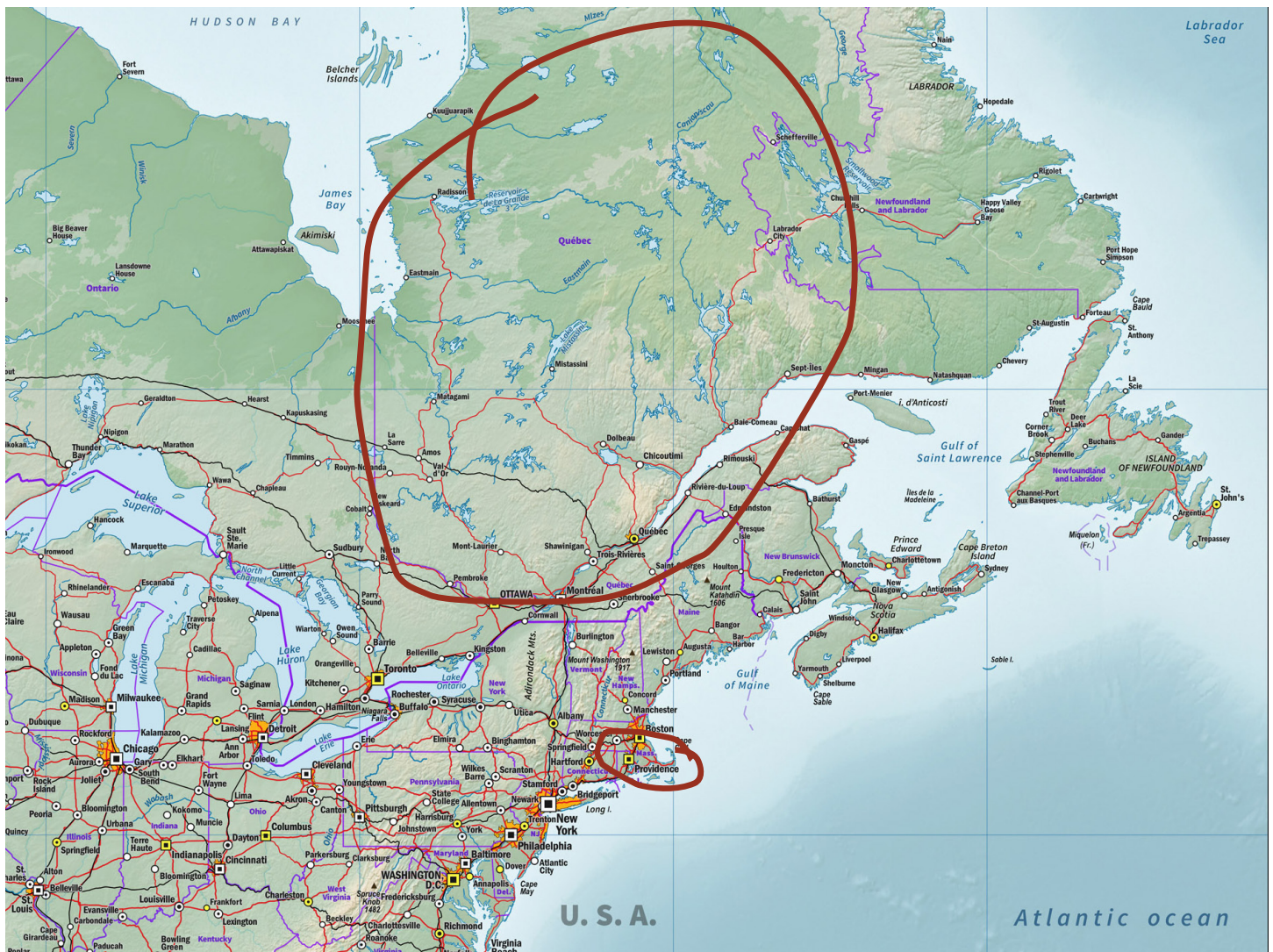
**(1924-2016)**

## OI-2 : Situer dans le temps et dans l'espace

### Question 1

Marie-Claire Kirkland est née le 8 septembre 1924 à Palmer (Massachusetts, aux États-Unis), dans les environs de l'Université Harvard, où son père, alors jeune médecin, fait sa spécialisation. La famille déménage ensuite à Ville Saint-Pierre (aujourd'hui Lachine). Marie-Claire Kirkland décédera le 24 mars 2016, à Montréal.

Sur la carte ci-dessous, encerclez la province de Québec et l'État du Massachusetts.



## OI-2 : Établir des faits

### Question 2

Le parcours de Marie-Claire Kirkland témoigne d'une époque où la présence des femmes dans l'espace parlementaire est rarissime : une fois élue, Mme Kirkland restera la seule femme députée pendant toute sa carrière politique, jusqu'en 1973.

Parmi les documents suivants, lesquels confirment ce fait?

#### Document 1

Entre 1970 et 1972, toujours députée de Marguerite-Bourgeoys, elle est ministre du Tourisme, puis des Affaires culturelles.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 2

Lise Payette ne sera élue qu'en 1976.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 3

En 1973, le dernier projet qu'elle pilote est la préparation du projet de loi 63, qui mènera à la création du Conseil du statut de la femme au cours de l'été.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 4

Ayant quitté la vie politique à l'hiver 1973, elle est nommée juge au district judiciaire de Montréal.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 5

Lise Bacon lui succède en 1973 alors qu'elle quitte la vie politique.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

### → Réponses

Documents 2 et 5.

## OI-3 : Déterminer des causes et des conséquences

### Question 3

Le parcours de Marie-Claire Kirkland témoigne d'une époque où la présence des femmes dans l'espace parlementaire est rarissime : une fois élue, Mme Kirkland restera la seule femme députée pendant toute sa carrière politique.

Parmi les documents suivants, lequel montre une répercussion de la vie politique de Marie-Claire Kirkland, et quelle est cette répercussion?

#### Document 1

Lise Bacon lui succède en 1973, alors qu'elle quitte la vie politique, et Lise Payette ne sera élue qu'en 1976.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 2

La carrière politique de Kirkland permet de prendre conscience de l'importance de la législation dans l'appareil de l'État : elle met en lumière les changements que ces réformes ont occasionné, très concrètement, dans la vie des femmes québécoises.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 3

Marie-Claire Kirkland est élue à l'Assemblée nationale lors de l'élection partielle du 14 décembre 1961, pour le Parti libéral. Elle remporte la victoire, devant Paul-Émile Le Jour, par plus de 24 000 voix selon *La Presse*.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

### → Réponse

**Document 2.** La carrière politique de Kirkland permet de prendre conscience de l'importance de la législation dans l'appareil de l'État : elle met en lumière les changements que ces réformes ont occasionné, très concrètement, dans la vie des femmes québécoises.

## OI-4 : Mettre en relation des faits

### Question 4

Le nom de Marie-Claire Kirkland est associé à plusieurs projets législatifs majeurs (des lois importantes) qui ont structuré le Québec moderne et actuel. Chacun des documents suivants en présente un.

Dans le tableau ci-dessous, inscrivez le numéro du document correspondant au projet législatif indiqué.

#### Document 1

En 1964 est présenté le projet de loi 16 sur la capacité juridique de la femme mariée. La nouvelle loi donne aux femmes mariées la possibilité, notamment, d'ouvrir un compte en banque à leur nom et de signer un bail.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 2

En 1969, Marie-Claire Kirkland fait adopter le projet de loi sur les régimes matrimoniaux et les acquêts. Les inégalités entre époux sont éliminées (retrait de la nécessité d'obtenir l'autorisation pour accepter une succession, une donation entre vifs, la charge d'exécuteur testamentaire).  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 3

Entre 1970 et 1973, elle dépose le projet de loi 63, qui confirme la création du Conseil du statut de la femme.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 4

Elle dépose – à titre de ministre du Tourisme – le livre blanc sur l'accessibilité aux territoires de chasse et de pêche (auparavant des clubs privés), ce qui aboutira plus tard à la création des réserves fauniques.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 5

En 1973, en tant que ministre des Affaires culturelles, elle préside à l'adoption de la Loi sur les biens culturels (la première loi de protection du patrimoine au Québec).  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

### → Réponses

Projets législatifs	Documents #
Projet de loi 63	3
Loi sur les biens culturels	5
Projet de loi sur les régimes matrimoniaux	2
Projet de loi 16	2
Livre blanc sur l'accessibilité aux territoires de chasse et de pêche	4

## 01-5 : Déterminer des changements et des continuités

### Question 5

Les documents suivants présentent la situation de femmes qui se sont portées candidates pour être élues à l'Assemblée nationale du Québec au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Lisez-les et relevez un élément de changement.

#### Document 1

Avant Marie-Claire Kirkland, 12 femmes s'étaient présentées à des élections québécoises, sans toutefois être élues.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 2

Thérèse Casgrain (née Forget), célèbre militante pour le droit de vote des femmes québécoises, est défaite neuf fois aux urnes, autant lors d'élections fédérales que lors d'élections provinciales.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 3

Marie-Claire Kirkland devient la première femme élue à l'Assemblée nationale (pour le Parti libéral) lors de l'élection partielle de 1961, rendue nécessaire par le décès de son père, qui était le député de la circonscription de Jacques-Cartier depuis 1939.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

### → Réponse

Marie-Claire Kirkland devient la première femme élue à l'Assemblée nationale du Québec, en 1961.



## OI-6 : Établir des liens de causalité

### Question 6

À l'aide des documents suivants, expliquez comment Marie-Claire Kirkland-Casgrain a fait évoluer le statut juridique des femmes mariées au Québec.

Pour répondre à la question, placez les documents suivants par ordre chronologique et indiquez 3 changements au statut juridique des femmes mariées.

#### Document 1

La jeune députée montre vite ses qualités. À la suite de l'élection générale de 1962, Jean Lesage l'invite au Conseil des ministres... sans toutefois lui confier de portefeuille. Alors qu'elle vient d'être élue, elle ne peut signer un bail pour un appartement à Québec puisque les femmes mariées n'en ont alors pas la capacité. C'est son mari qui doit le signer.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 2

Cette circonscription de l'ouest de l'île de Montréal est composée majoritairement d'une communauté anglophone depuis longtemps gagnée au Parti libéral. Avec le vent de changement que propose le parti de Jean Lesage, et indépendamment des qualités de la candidate, l'élection de Casgrain augure bien.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 3

Elle consacre les années suivantes à préparer le dépôt du projet de loi 16. En 1964, le projet de loi est déposé et adopté. La nouvelle Loi sur la capacité juridique de la femme mariée est peut-être le changement législatif le plus important pour les femmes québécoises depuis l'obtention du droit de vote.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 4

La nouvelle loi donne aux femmes mariées la possibilité, notamment, d'ouvrir un compte en banque à leur nom et de signer un bail. Elle vise aussi l'abolition du devoir d'obéissance à l'époux. La même année, Marie-Claire Kirkland obtient le portefeuille des Transports et des Communications (un seul et même ministère à l'époque).  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

#### Document 5

Au décès de son père, en 1961, les temps sont mûrs pour que les organisateurs du parti au pouvoir proposent à Marie-Claire Kirkland de briguer la partielle. Elle se présente donc dans la circonscription de Jacques-Cartier, qu'occupait son père depuis 1939 (pendant 22 ans environ), et elle est élue.  
(Éliane Bélec, *Nos géants : Marie-Claire Kirkland (Casgrain)*, fiche documentaire, FLG, 2021.)

### → Réponses

**Ordre chronologique des documents : 5, 2, 1, 3, 4.**

Changements au statut juridique des femmes mariées :

1. Les femmes mariées ont la possibilité d'ouvrir un compte en banque à leur nom.
2. Les femmes peuvent dorénavant signer un bail.
3. Le devoir d'obéissance à l'époux est aboli.